

Programmes de logements à venir

Retrouvez ci-dessous la temporalité des différentes résidences.

B1 :
« Les jardins de l'Annonciation »
IMMODEUS

Poursuite du chantier.
Livraison prévisionnelle : 2026.

A10 - A12 :
« Résidence Ekko »
GROUPE PICHET

Démarrage en janvier 2025.
Livraison prévisionnelle : 2^e trim. 2027.

A1 - A5 : LAMOTTE

Dépôt de permis de construire
en fin d'année 2025.

A8 - A9 : « Résidence Hilo »
ICADE

Démarrage en début d'année 2026.

A11 :
« Résidence Marguerite »
LE COL

Démarrage prévisionnel : début 2026.

B7 :
Résidence Intergénérationnelle
pour familles et seniors
(PATRIMOINE)

55 logements locatifs
pour les familles et seniors,
ainsi qu'une MAM (Maison d'Assistants
Maternelles).

Démarrage prévisionnel : 2^e trim. 2026.



ACTU'LAUBIS

Les informations de l'écoquartier

L'aménagement de l'écoquartier Laubis se poursuit !
Parcourez notre dépliant pour connaître l'essentiel des informations sur les chantiers en cours et à venir.

Pas à pas, votre quartier se transforme.
2025 et 2026 seront des années majeures pour l'aménagement de Laubis avec l'arrivée de nouvelles résidences et d'espaces publics structurants qui façonneront le quotidien des habitants, actuels comme futurs. Ces changements impliquent des phases de travaux importantes que nous vous expliquerons au fur et à mesure.

Retrouvez toutes les actualités du quartier LAUBIS en temps réel sur :
<https://www.oppidea-europolia.fr/nos-operations/laubis>



Des chantiers engagés et respectueux



Les chantiers menés actuellement dans votre quartier sont soumis à la charte « Chantier faibles nuisances » imposée par Oppidea. Cette charte a pour vocation de respecter l'environnement et de maintenir le confort quotidien des riverains tout au long des travaux.

Les opérateurs signataires, ainsi que leurs entreprises de travaux, s'engagent ainsi sur 8 points clés :

- **Installation de palissades pleines** afin d'éviter que les déchets ne s'envolent et ne nuisent à la propreté du quartier.
- **Mise en place du tri sélectif sur le chantier** pour favoriser le recyclage des déchets.
- **Respect de la biodiversité :** interdiction d'altérer et de dégrader les habitats naturels des espèces sur site, ou de polluer la zone.
- **Nettoyage des voiries** en cas de salissures.
- **Livraisons :** les livraisons ne sont autorisées que sur les horaires de chantier.
- **Un chantier actif en journée** pour éviter les nuisances sonores la nuit. En période de fortes chaleurs, pour le bien-être des ouvriers, les horaires pourront être adaptés.
- **Chantier clos** (zone délimitée et interdite au public - en dehors des horaires, le portail d'entrée du chantier doit être fermé pour en assurer la sécurité).
- **Stationnement des véhicules chantiers :** les ouvriers et engins de chantier ne peuvent pas stationner sur les places situées dans la rue.

Pour autant, certaines nuisances inévitables sont acceptées dans la conduite des travaux. Voici lesquelles :



Autorisé

- Les poussières de chantier, difficilement évitables en période sèche.
- Les engins de chantier peuvent circuler sur les rues du quartier (sans stationner).

Ces manquements ne peuvent donner lieu à un signalement.



Interdit

- Laisser la voirie souillée à l'issue des horaires de chantier.
- Échanges bruyants entre les ouvriers sur site.
- Brûler des déchets sur le chantier.

En cas de manquements, vous pouvez signaler ces derniers via le lien ci-après :



BON À SAVOIR

Via un système de « fiches de manquements » Oppidea dialogue continuellement avec les opérateurs immobiliers sur le terrain. Les manquements recensés entraînent des pénalités financières, utilisées pour rembourser les éventuels dommages causés sur l'espace public.

Des espaces publics favorisant le lien

L'écoquartier Laubis a été imaginé pour favoriser la qualité de vie des familles, la diversité sociale et le lien intergénérationnel. Les espaces publics en seront le meilleur reflet et notamment la future place centrale, qui accueillera commerces et services de proximité, marché de plein air et événements. Les travaux du secteur 4, comprenant la place, démarrent fin 2025. Les programmes qui bordent cette place seront en travaux dès le début 2026, pour une livraison de l'ensemble en 2027.

Construire sans détruire

L'écoquartier Laubis s'inscrit dans une dynamique de préservation de la biodiversité. L'eau et le végétal font partie intégrante du projet. Pour preuve, les espaces publics s'appuient sur le Fil d'eau, ancien fossé mère qui sert aujourd'hui de bassin de récupération des eaux pluviales. Les espaces naturels entourant le bassin et le fil d'eau sont volontairement laissés intacts afin de protéger la biodiversité présente sur site.

Cette gestion différenciée est une façon d'entretenir les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer le même entretien aux différentes zones ; c'est pourquoi vous trouverez à certains endroits des herbes laissées hautes ou des massifs non taillés. La faune et la flore vous remercient de respecter leurs milieux !



ZOOM SUR le futur parc ludo-sportif de Laubis :

Dès le financement obtenu, la Mairie de Seilh réalisera un nouveau parc arboré. Ce futur espace ludo-sportif sera un lieu de rendez-vous incontournable dans votre écoquartier ! Aire de jeux pour enfants, piste pumtrack, skate-park, terrain multisports, agrès sportif, tables de ping-pong et d'échecs... Tout un panel d'activités à partager, pour toutes les générations !

